

## **Appel à communications**

*Colloque international professionnel, scientifique et culturel  
Canada-Afrique-Amérique latine et les Caraïbes*

---

**En présentiel** : Centre des congrès de Québec (Canada)

**Date** : 24, 25 et 26 octobre 2024

### **Symposium**

**TITRE. Quelques solutions au réchauffement climatique dans le monde : les clés d'une transition écologique à réussir entre innovations et efficacité**

- **Pierre Fonkoua**, Ph.D., Professeur titulaire, vice-recteur/registraire de l'ICT University, USA | Campus de Yaoundé | Coordonnateur National de la Chaire UNESCO des Sciences de l'Éducation (UMG)

Courriel : [pfonkoua@ictuniversity.edu.cm](mailto:pfonkoua@ictuniversity.edu.cm)

- 
- **Mamadou Lamine Doumbia**, Ph.D., Professeur titulaire - Département de génie électrique et génie informatique Université du Québec à Trois-Rivières (Canada)

Courriel : [mamadou.Doumbia@uqtr.ca](mailto:mamadou.Doumbia@uqtr.ca)

- 
- **Colins Leprince Kombou**, Ph.D., Juge et Juge d'instruction des tribunaux de première et grande instance du Mayo Kani à Kaele (Cameroun) - enseignant-chercheur des universités.

Courriel : [komboucolins@gmail.com](mailto:komboucolins@gmail.com)

#### **Mise en contexte**

La protection de l'environnement pour notre avenir commun et celui des générations futures ne cesse de s'inscrire dans l'actualité tant elle est marquée par une urgence climatique. Le réchauffement climatique apparaît comme l'un des défis environnementaux majeure du 21<sup>e</sup> siècle. L'augmentation permanente dans l'atmosphère des gaz à effet de serre consubstantiels à l'activité anthropique est de plus en plus préoccupante. Le réchauffement climatique désigne un phénomène qui se caractérise par l'accroissement du niveau moyen de la température à la surface de la planète aboutissant ainsi à la démultiplication et à l'« intensification des événements météorologiques extrêmes »<sup>1</sup>. Ces effets, parfois irréversibles (sur la biodiversité par exemple), touchent invariablement les différents continents.

La thématique de ce symposium s'inscrit en droite ligne des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies notamment les ODD 6, 7, 10, 11, 12, 13, 14 et 15. La réalisation de l'ODD 13, intitulé « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions », à l'orée 2030 se trouve au cœur des futurs échanges.

Cet ODD recommande aux États le renforcement de leurs capacités de résilience et d'adaptation face aux aléas climatiques et l'incorporation des mesures relatives aux changements climatiques dans leurs politiques publiques. Or l'horizon climatique paraît de plus en plus orageux.

---

<sup>1</sup> OXFAM France, <https://www.oxfamfrance.org/climat-et-energie/transition-ecologique/>

Le rapport 2023 du Groupe d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) indiquent qu'à moins que les émissions de gaz à effet de serre ne diminuent de façon spectaculaire, le réchauffement pourrait dépasser 2,9°C au cours de ce siècle. Comme le soulignait une fois de plus le Panel intergouvernemental d'échanges sur le climat dans son rapport annuel de 2023 (IPCC, 2023), les changements climatiques entraîneront des impacts de plus en plus catastrophiques pour la vie sur cette planète (inondations, dérèglements climatiques, vagues de chaleur, sécheresse, économie, disparition des espèces fauniques et florales, etc.). D'où l'importance d'évoluer vers une transition écologique qui devrait se traduire dans les politiques et actions publiques, les accords internationaux, les lois et les règlements, les stratégies, les activités et les pratiques. La « *transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social qui apporte une solution globale et pérenne aux grands enjeux environnementaux de notre siècle et aux menaces qui pèsent sur notre planète* »<sup>2</sup>. Quelle soit orientée vers la limitation des quantités de déchets produits comme proposé par le Protocole de Kyoto ou plutôt basée sur les stratégies de sanctions ou de compensation financière (Nordhaus, 2002) avec les taxes de carbone harmonisées sur le plan international, la transition écologique se décline en plusieurs dimensions : énergétique, agro-alimentaire et industrielle. Cet événement scientifique offre alors une opportunité de dresser un état des lieux des impacts récents communs et spécifiques du réchauffement climatique dans chaque région du globe, de faire une évaluation à mi-parcours des différentes politiques publiques et actions privées d'adaptation en termes d'acquis, de limites et de projections.

Les modalités de mise en œuvre de la transition climatique se déclinent en des réponses différenciées résumées dans cette réflexion d'Hugon (2005) : « *l'environnement pose la question de la viabilité du modèle de développement des pays industriels et de sa généralisation à l'échelle mondiale dans un monde fini* ». À l'évidence, si les pays développés – sur lesquels il pèse une double obligation de financement et de transfert des technologies (Kamto, 1994) -, sont pas en bonne voie pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, la nécessité de penser à des solutions durables de manière interactive et renouvelée justifie le besoin d'initier sans cesse des réflexions. Comment la recherche participe-t-elle à la quête des solutions pour une transition écologique ? Comment se concrétisent dans les politiques publiques des États du Sud et du Nord les engagements pris en vue de la lutte contre le réchauffement climatique (normes, stratégies, actions, etc.) ? Comment les acteurs privés contribuent-ils à l'adaptation contre les dérèglements climatiques ? Quelles synergies et turbulences entre ces différents acteurs, et pour quelle efficacité ? Comment « *contraindre* » les États fortement industrialisés de s'acquitter équitablement de leur facture écologique suivant le principe pollueur-payeur ? Comment les organisations sous-régionales africaines doivent-elles lutter contre les changements climatiques, conformément aux engagements internationaux pris par leurs États membres (Granier, 2008) ? Ces différentes préoccupations alimenteront les échanges des participants. Aussi invitons-nous les futurs intervenants à proposer des communications susceptibles de contribuer à l'un des axes thématiques suivants.

### **Axes thématiques**

1. Droit (international) de l'environnement et lutte efficace contre les changements climatiques ;
2. Financement de la transition écologique ;
3. Gouvernance environnementale et transition écologique ;
4. Innovations et efficacité des savoirs écologiques traditionnels ;
5. Savoirs écologiques traditionnels et ODD ;
6. Éducation environnementale et politiques de transmission de la citoyenneté écologique ;
7. Évaluation des stratégies de la transition écologique pour les pays du Nord ;
8. Évaluation des stratégies de la transition écologique pour les pays du Sud ;
9. Rôle de la recherche dans la protection de l'environnement.

---

<sup>2</sup> Idem.

## **Critères de sélection**

- Un titre de la communication (30 mots maximum)
- Un résumé de 300 mots (qui sera publié dans le programme)
- Clarté et pertinence de la problématique et des objectifs
- Clarté et pertinence de la méthodologie s'il y a lieu
- Qualité de la langue écrite
- Clarté et pertinence de la contribution

## **Modalités de proposition d'une communication au symposium**

- Les propositions de communication, incluant le titre (30 mots maximum) et un résumé (300 mots) doivent être envoyées à [symposium.environnement@aipdp.org](mailto:symposium.environnement@aipdp.org) au plus tard le **31 juillet 2024**.

## **Références bibliographiques**

- Granier, I. (2008). Aspects contemporains du droit de l'environnement en Afrique de l'ouest et centrale. IUCN, Gland
- Hugon, P. (2005). Environnement et développement économique : les enjeux posés par le développement durable, *Revue internationale et stratégique* /4 (N°60), pp. 113-126.
- IPCC3 (2023). *Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, 184 pp., doi: 10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.
- Kamto, M. (1996). « Droit de l'environnement en Afrique », Edicef. / Aupelf. 1996
- Nordhaus, W.D. (2002). *After Kyoto: Alternative Mechanisms to Control Global Warming*, Yale University and NBER.

---

<sup>3</sup> Intergovernmental Panel on Climate Change.